

FORMATION DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS SAISON 2017/2018

Madame, Monsieur le Président,

En complément des informations mises en ligne sur le site du Comité des Alpes le 17 juillet concernant la formation fédérale 2017/2018, voici quelques informations pratiques, merci de prendre connaissance du dispositif. Pour rappel, **la date limite des inscriptions est le 25 Septembre 2017.**

Les inscriptions aux formations fédérales se font désormais en ligne afin de simplifier le processus ; vous trouverez sur le site du Comité des Alpes tous les documents vous permettant de consulter le détail des formations, le calendrier et le dossier d'inscription pour chaque formation, onglet formation fédérale.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire **d'être licencié FFR « en cours de formation ECF »** et d'entraîner un collectif sur l'année pour participer à la formation. La licence « joueur » n'est pas reconnue pour encadrer un collectif.

Voici les différents dispositifs proposés pour la saison 2017/2018 :

- **L' « accréditation accompagnateur » 20h en formation**
Encadre des -6 ans à - 10 ans (sous la responsabilité d'un éducateur formé de la même catégorie) ; Validité de l'accréditation : 3 ans
- **Brevet fédéral « Découverte-Initiation » 60h en formation**
Concerne les éducateurs des catégories de - 6 ans, - 8 ans et -10 ans
- **Brevet fédéral « Développement » 60h en formation**
Concerne les entraîneurs des catégories -12 ans et -14 ans et -15 ans féminines
- **Brevet fédéral « Perfectionnement » 60h en formation**
Concerne les entraîneurs des catégories -16 ans et -18 ans
- **Brevet fédéral « Optimisation » 60h en formation**
Concerne les entraîneurs des catégories + 18 ans
- **Certificat fédéral « » 20h en formation**
Principes de jeu et de l'entraînement

Pour entrer en formation :

- Etre licencié FFR comme éducateur/entraîneur et encadrer un collectif pendant 50h minimum,
- Une seule filière est demandée, elle doit correspondre au niveau de l'équipe entraînée,
- Etre âgé de 16 ans (certification à 18 ans),
- Posséder le PSC1 (attestation 1er secours) ou fournir une attestation d'engagement.

Autres formations fédérales :

• **Recyclages**

Obligatoire pour les entraîneurs et éducateurs ayant obtenu leur diplôme avant 2012 (validité du diplôme 5 ans).

• **Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF)**

Concerne les entraîneurs et les éducateurs ayant de l'expérience d'encadrement d'équipes. Les compétences acquises pouvant leur permettre, après étude du dossier par l'Equipe Technique Territoriale des Alpes de bénéficier pour tout ou partie du diplôme demandé. Envoi du dossier VAEF par mail sur demande.

Frais d'inscription aux formations fédérales 2017/2018 :

- ❖ **200 €** pour les Certificats Fédéraux,
- ❖ **200 €** pour la formation « Découverte-Initiation » et « Développement »,
- ❖ **200 €** pour la formation « Perfectionnement » et « Optimisation »,
- ❖ **120€** pour « l'Accréditation Accompagnateur »
- ❖ **80€** pour les recyclages,
- ❖ **100 €** pour une demande de VAEF.

Les repas ne sont pas inclus dans le coût de la formation (60€).

Responsable pédagogique : Jérôme GARDON (CTR), 06.84.20.36.99 ; jerome.gardon@ffr.fr

Responsable du suivi administratif : Margot HOLAIND, margot.holaind@alpesrugby.com

Elu en charge de la formation fédérale : Daniel LABORET, 06.11.03.51.63 ; daniel.laboret@wanadoo.fr

Nous vous remercions d'informer votre coordinateur technique et tous vos responsables d'équipes.

Cordialement,